



Association Scolaire  
Intercommunale  
Vallée de Joux

Législature 2021-2026  
PROCES-VERBAL DE L'ASIVJ n°4  
SEANCE DU JEUDI 23.03.2023/19h30

**Présidence :** Didier Vaucher-de-la-Croix

**Présences :**

*Condir :* Sylvie Aubert Brühlmann, Raffaella Cantone-Meylan, Carole Harlé-Voutaz

*Présents :* Steve Desarzens, Eloïse Golay, Isabelle Jossevel, Marielle Tripet.  
Isabelle Piguet, Béatrice Kunz, Marc Ferrari, Rahma Mangin, Stéphane  
Reymond, Jean-Luc Lecoultre, David André ; Julien Gross, Mathieu Rochat, Sylvia  
Claudia Martignier, Julien Viquerat, Arthur Lespagnol.

Stephan Naddeo, directeur EPS/ Yves Chenaux, boursier ASIVJ/Astrid Mignot, Secrétaire  
générale ASIVJ/Aristide Tiago, secrétaire assemblée.

**Excusés :** Claude Piazzini, Sophie Matthey-Pierret, Frédéric Guyon

**Absents :** Berktold Patrick, Ducommun Alexandre, Patrice Golay, Cadau Ana, Berciu Gabriel,  
Piccinin Loutan Sylvia

*Public :* Mme Marcia Matos Ferrera pour le compte de la FAVJ

**Ordre du jour :**

1. Adoption du PV de la séance du 22.09.2022
2. Communications du Président
3. Renouvellement du bureau (1er juillet au 30 juin 2024)
4. Renouvellement de la Commission de gestion (1er juillet au 30 juin 2024)
5. Communications du Comité de direction
6. Communications du directeur de l'EPS
7. Préavis no 1/2023 - comptes 2022
8. Divers et propositions individuelles  
--rappel des dates : 05.09.2023/18h00/com. de gestion  
21.09.2023/19h00/CI ASIVJ

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et en faisant l'appel.

**1. Adoption du PV de la séance du 22.09.2022**

Le PV est accepté sans remarque avec remerciements à la secrétaire, car c'était son dernier PV.  
En effet, elle a démissionné pour ce poste.

**2. Communication du Président**

Le président relate les difficultés qu'il a rencontré dans le cadre du recrutement d'un nouveau  
secrétaire malgré l'annonce parue dans la FAVJ et les téléphones de différents contacts.  
Monsieur Tiago qui finalement a accepté cette proposition a manifesté son envie de connaître le  
fonctionnement de l'administration communale afin de mieux s'intégrer. Sa nomination sera  
validée par le conseil inter-communale lors de cette séance.

Le président adresse de grands remerciements à Christine Rochat la précédente secrétaire, pour  
toutes les années passées à occuper ce poste pour son énorme travail de suivi, son sens de  
l'organisation et son soutien. Il lui souhaite plein de bonheur dans ses prochaines entreprises.

### 3. Renouvellement du bureau (1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)

N'ayant pas reçu de démission, le président propose de reconduire les membres du bureau. Il demande si un membre souhaite une modification et met en votation cette proposition qui est acceptée par l'assemblée par acclamation.

Le bureau restera composé de :

MM. Patrice Golay, Jean-Luc Lecoultre, scrutateurs  
Mmes Alexandra Ducommun, Claudia Martignier, scrutateurs suppléants  
M. Julien Gross, vice-président  
M. Didier Vaucher-de-la-Croix, président  
M. Aristide Tiago, nouveau secrétaire

### 4. Renouvellement de la commission de gestion (1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024)

Son président monsieur Marc Ferrari annonce qu'ils se sont réunis et ont décidé de poursuivre une année supplémentaire avec grand plaisir.

Le président propose une réélection tacite par acclamation.

La commission de gestion sera composée de :

Mmes Eloïse Golay, Béatrice Kunz, Sylvia Piccinin Loutan  
MM. Steve Desarzens, Marc Ferrari, Stéphane Reymond, Arthur Lespagnol

### 5. Communication du Comité de direction

Mme Sylvie Aubert Brühlmann, présidente du Codir, communique différentes informations ci-dessous :

- La nouvelle équipe à la cuisine fait un boulot remarquable. Une nouvelle offre de prestation est offerte et les personnes externes peuvent désormais venir manger au restaurant scolaire.
- L'équipe d'accueillants a été complètement renouvelée.
- Il est désormais possible d'accueillir également des stagiaires et des apprentis au sein du restaurant de l'ASIVJ.
- « Les flocons d'ors » fonctionnent très bien et tout est complet pour la rentrée 2023-2024.
- Concernant la mobilité, de nouvelles règles ont été introduites par la Commune qui a fait d'importants travaux.  
Quelques indisciplines sont encore à déplorer. Des amendes ont été collées pour les parents qui ne respectaient pas les règles et ce dès le mois de décembre dernier.  
Quelques changements sont peut-être envisageables.  
Une charte de transport public a été édictée et distribuée. Quelques enfants ont fait les frais du non-respect de la charte en se voyant interdire les transports publics pour une durée de 2 semaines.
- Tous les tableaux numériques ont été installés et la formation a commencé concernant l'introduction à l'éducation numérique dans les écoles.
- Une journée de ski par enfant a été organisée pour cet hiver. De plus, les camps de ski ont eu lieu. On a malgré recensé un accident à déplorer.
- De nouvelles prestations/offres sont en cours de développement.
- Les promotions et les journées récréatives sont en cours de préparation.
- Le plan de développement est terminé en ce qui concerne l'école du futur. La Commune a engagé un maître d'œuvre pour la coordination des différents besoins des partenaires.
- Toutes les tâches du secrétariat ont été reprises par le CODIR.
- Une réflexion sur les transports est en cours afin de voir dans quelles mesures il est possible d'effectuer des simplifications, des économies ou alors le processus.
- La création du site internet de l'ASIVJ est également programmée.
- 803 élèves sont désormais comptabilisés, ce qui induit un besoin d'infrastructures supplémentaires. Un dépassement de budget est à prévoir.
- Mme Aubert rappelle également que la médiathèque fonctionne bien.

En ce qui concerne le transport, monsieur Lecoultre informe que plusieurs modifications d'horaires sont à prévoir ces prochaines années. La ligne Vallorbe-Vallée de Joux sera fermée environ 9 mois en 2025 pour réfection du tunnel.

## **6. Communications du directeur de l'EPS**

Monsieur Naddeo remercie Astrid et le secrétariat du CODIR pour l'excellente collaboration. Pour lui, l'école du futur est déjà l'école du présent au vu des défis et contraintes induites le nombre d'élèves qu'accueille désormais l'école.

## **7. Rapport de la Commission de gestion - préavis /2022**

Le président demande si tout le monde a bien reçu le rapport de la Commission. Il demande la lecture du rapport. Le rapport est lu par Mr Reymond Stéphane avec différents points à noter :

- La commission est extrêmement satisfaite de la tenue du budget ainsi que le professionnalisme et le sérieux de toutes les parties impliquées dans l'ASIVJ.
- Elle recommande d'accepter les deux préavis 2023 tels que proposés.

Le président remercie monsieur Reymond pour la lecture et met en votation séparément les conclusions du rapport de gestion et l'acceptation des comptes selon les conclusions du rapport :

1. Approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2022
2. Accepter les comptes de l'ASIVJ pour l'année 2022 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité de direction et au boursier
3. donner décharge à la commission de son mandat

Ces conclusions sont acceptées à l'Unanimité avec remerciements du président le travail des Commissions.

## **8. Divers et propositions individuelles**

Un membre revient sur les conditions et règlements qui sont définis en ce qui concerne l'accueil de jour des enfants au Brassus.

La règle qui est dérangeante de son point de vue est celle qui indique qu'il n'est pas possible d'inscrire les enfants en dessous de 5P uniquement pour prendre les repas. Si on souhaite inscrire l'enfant pour manger, il est nécessaire de payer les 50% de la journée.

Il souhaite savoir s'il y avait une raison particulière qui justifie cette règle. Quels seraient les leviers d'actions qu'auraient les parents pour déclencher un processus de remise en question de ces règlements.

Le Codir propose de prendre le point et d'en discuter lors de la prochaine séance. Puis de revenir vers lui avec un retour.

Monsieur Reymond rappelle les dangers que représentent les trains aux abords des gares sachant qu'on constate toujours des enfants qui traversent les rails alors que le train est là ou en approche. Il interpelle monsieur Lecoultre s'il est possible de bénéficier de l'aide de Travys dans le cadre des cours de sensibilisations sur ce point.

En réponse à cette sollicitation, il est indiqué que contact a déjà été pris dans ce sens et il a été prévu avec monsieur Nadéo que ce sera à mettre en route pour la rentrée 2023-2024.

Monsieur Reymond revient sur la réflexion en cours concernant la possibilité d'installation des vidéo-surveillances suite aux dégradations de vélos sur le « pré-haut ».

En retour à ce point, il est indiqué par le Codir que la réflexion n'a pas assez avancée sur ce point. Le sujet reste néanmoins en cours et plusieurs personnes ont été sollicitées sur le sujet dont monsieur « Trotti » qui regarde ce qui est possible de faire pour ces caméras. Le Directeur rappelle que les déprédations se sont pas mal calmées.

La séance se termine par un apéritif très garni au restaurant scolaire.

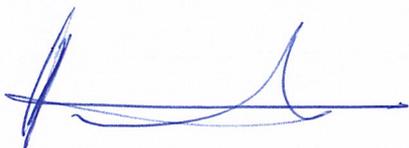
●Rappel des dates :

05.09.2023/18h00/com. de gestion

21.09.2023 CI ASIVJ. Le président demande à modifier l'horaire, soit 19h30.

Le président remercie tous les participants et clôt la séance à 19h50.

Didier Vaucher-de-la-Croix  
Président



Aristide Tiago S.  
Secrétaire



Le Sentier, le 23.03.2023/ATI